

SÉANCE du 14 mai 2014

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, le mercredi 14 mai 2014 à 19 heures, sous la présidence de Monsieur **Gérard TARDY**, maire.
Convocations transmises le 7 mai 2014 pour la réunion du 14 mai 2014.

Étaient présents, Mmes et Mrs : COURTOT Delphine. DE LUCA Maria. DUPREY Nadine. DZYGA-GOUVERNET Nathalie. JEANNIARD Samuel. JOUVANCEAU Alexandre. LE MEN Isabelle. MAGNIEN Jean Paul. MAGNIEN Mathilde. MORIN Marie Christine. NOBLOT Incarnation. PEIRAZEAU Maria. REMONDET Gérard. ROSIER Jean Luc.
M. Alexandre JOUVANCEAU a été nommé secrétaire de séance.

Ordre du Jour.

1. RAPPORT DE CHASSE

Comme convenu lors du renouvellement du bail de la société de chasse de Morey Saint Denis avec la commune, les membres de la société présentent un rapport des activités survenues durant la dernière campagne de chasse. Les journées de chasse restent fixées au samedi et dimanche en forêt. Une réunion sera programmée entre la société de chasse, l'ONF, des représentants du Conseil Municipal et le centre équestre, pour rappeler les droits et obligations de chacun.

2. FONDS DE CONCOURS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents, un fonds de concours d'un montant de 4 822.83 € à verser au SI CE CO au titre de la participation de la commune pour la fourniture et la pose d'horloges astronomiques ainsi que la rénovation des coffrets de commandes de l'éclairage public communal.

3. AMENAGEMENT ENTREE SUD

Le Maire présente les plans d'aménagement de l'entrée Sud sur la RD 974 transmis par le Conseil Général 21, laquelle opération est inscrite au budget complémentaire de 2014. Le Conseil Municipal valide ce projet après vote à l'unanimité, conscient de nouvelles dépenses à engager, notamment pour l'abri bus coté Est de la RD974.

4. NOMINATION MEMBRES DU CCAS

Le Conseil Municipal prend connaissance de la liste des 11 candidats extérieurs et vote pour une liste de huit personnes que le Maire nomme par arrêté: JEANNE Jacqueline, LARDY Antoine, LIORET Olivier, MARECHAL Colette, MENETRIER Joëlle, MODIN Marie Geneviève, PORCHERET Nadine, ROGER Rachel.

5. COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY CHAMBERTIN

Les membres du Conseil Municipal prennent connaissance des différentes commissions et de leur rôle au sein de la Communauté de Communes de Gevrey Chambertin. Les volontaires pour la participation aux commissions sont les suivants :

- Commission **Affaires sociales, périscolaires, rythmes scolaires et jeunesse** :
Nadine DUPREY (*priorité 1*) Mathilde MAGNIEN (*priorité 2*)
- Commission **Nature et Tourisme** : Nathalie DZYGA GOUVERNET (*priorité 1*) Jean Luc ROSIER (*priorité 2*)
- Commission **Solidarités, Culture et Animations** : Maria DE LUCA
- Commission **Eau et Assainissement** : Gérard TARDY, Gérard REMONDET
- Commission **Déchets** : Marie Christine MORIN (*priorité 1*) Nadine DUPREY (*priorité 2*)
- Commission **Travaux** : Gérard TARDY

6. LISTE DE CANDIDATS A LA C.C.I.D.

Le Conseil Municipal propose une liste de commissaires titulaires et suppléants pour siéger à la CCID (commission communale des impôts directs) :

A. TITULAIRES : Edouard BRYCZEK, Jean Pierre DUPREY, Michel JEANNIARD, Hubert LIGNIER, Josiane MAGNIEN, Jean François NOBLOT, Jean Marie PONSOT, Alain ROUSSEAU, HERVE SIGAUT, ROMAIN TAUPENOT, JACQUES MARCHAND, Christophe PERROT MINNOT.

B. SUPPLEANTS : MICHEL MAGNIEN, ANTOINE MIRESSI, CHRISTIAN JEANNE, PATRICIA SCHMITT, JEAN LOUIS ROUX, SYLVIANE RAPHET MARTINET, ALAIN BORDEAU, ANTOINE LARDY, DIDIER AMIOT, BENOIT PERRAUD, FRANÇOIS PEREZ, BENOIT STEHLY

Cette liste sera transmise à la Direction Régionale des Finances qui choisira six titulaires et six suppléants parmi les noms proposés.

SÉANCE du 14 mai 2014

7. NOMINATION CORRESPONDANT DEFENSE

M. Samuel JEANNIARD, 4^{ème} adjoint, se propose volontaire et est nommé dans la fonction de correspondant communal de défense.

8. BUREAU DE VOTE DES ELECTIONS EUROPEENNES

Le Conseil Municipal procède à l'organisation des tours de garde des bureaux de vote pour le scrutin des élections européennes comme suit :

- de 8h à 10h 30 : Samuel JEANNIARD – Gérard TARDY – Delphine COURTOT
- de 10h30 à 13h : Maria DE LUCA – Marie Christine MORIN – Incarnation NOBLOT
- de 13h à 15h30 : Mathilde MAGNIEN - Nathalie DZYGA GOUVERNEMENT – Maria PEIRAZEAU
- de 15h30 à 18h : Jean Luc ROSIER – Jean Paul MAGNIEN – Gérard REMONDET

9. ORGANISATION DU 14 JUILLET

Le groupe chargé de préparer l'organisation du 14 juillet présente ses premières réflexions et demande que le Conseil Municipal se positionne dès à présent sur l'heure du repas gratuit. Après vote à la majorité des membres, le Conseil Municipal décide de servir le repas le soir. La participation des pompiers ainsi que des chasseurs pour l'animation est confirmée. Il est décidé de proposer à la commune de Chambolle Musigny de s'associer à l'ensemble des animations et repas.

10. HAIE RUE DES JARDINS

La haie de la propriété des héritiers JARLOT située 5, rue des Jardins, est restée sans entretien depuis la vacance de la maison et outre son aspect insalubre avec papiers, bouteilles et autres résidus, son emprise a neutralisé complètement l'accès du trottoir. Après contacts infructueux, il a été décidé de procéder au nettoyage, et à l'égale de la haie pour des raisons sécuritaires et sanitaires, par l'employé communal.

Le coût de cette intervention est détaillé comme suit :

- durée d'intervention avec coupe, déblai et transport déchetterie : 8h
- coût horaire de l'employé communal : 1 802.67 € nets mensuels + 787.65 € (charges patronales) = 2 590.32 € pour 151,67 heures mensuelles, soit 17,08 €/h
- coût de la location de la perche élagueuse : 362,75 € pour 9 jours, soit 40,31€ pour une journée
- coût total de l'intervention : (17,08€ x 8h) + 40,31€ = **176,95 €**

Sur proposition de Monsieur Frédéric GEFROY, conjoint d'héritiers consorts, une facture du montant ci-dessus sera établie et transmise à Maître Philippe CLEON, notaire à Dijon, en charge de la succession JARLOT.

11. REMBOURSEMENT GROUPAMA

Le Conseil Municipal accepte le remboursement de la somme de 1 114,12€ correspondant au montant des dommages engendrés par le sinistre du 04/01/2014, sur un mât d'éclairage public rue de Citeaux.

12. REMBOURSEMENT EAU VOLUCOMPTEUR

Le Conseil Municipal procède au relevé des compteurs des utilisateurs du volucompteur de la Riotte et fixe le prix du mètre cube d'eau à 2,39 € / m³ d'après les dernières factures de l'année 2013. Il est rappelé le montant de la participation fixe relative aux frais d'installation du volucompteur déterminée par délibération du Conseil Municipal du 06/03/13, soit 6,50€ par clé délivrée. La facturation sera établie sur la base de ces données.

13. REMBOURSEMENT EAU LOCATAIRE

Le Conseil Municipal fixe le prix de l'eau pour le locataire du logement de la salle des fêtes équipé d'un sous compteur pour le volume utilisé, soit 25 m³, d'après les dernières factures d'eau et d'assainissement de l'année 2013, qui se monte à 5,16 € / m³. La facturation sera établie sur la base de cette donnée.

14. ANCIEN ATELIER COMMUNAL

L'ancien atelier communal de la rue des jardins sera vidé et désaffecté. Après vote à l'unanimité, il est décidé de louer le bâtiment à M. ALIBERT Roland, candidat à la location, pour la somme de 50€ mensuels, hors utilisation des abords et uniquement pour le stockage. Le Conseil Municipal autorise le maire à établir et signer le bail normalisant cette décision.

SÉANCE du 14 mai 2014

QUESTION DIVERSES

- ⇒ Affouages : stérage des lots de bois samedi 17 mai 2014 à 15h30
- ⇒ Congés d'été de l'agent technique : remplacé par un contractuel
- ⇒ Remontées d'odeurs d'égouts, rue des jardins à signaler à la Communauté de Communes
- ⇒ Concert de cuivres à la salle des fêtes le vendredi 28 mai 2014 à 20h30.
- ⇒ Prochain Conseil Municipal le mercredi 11 juin 2014, à 19h.

Séance levée à 23h. Affiché le 16/05/2014.